Déchèterie d'Arsac :

Lieu dit la Passe de Monteil
Avenue de Lesclause – 33460 ARSAC

Ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 12 heures
et de 13h30 à 18 heures.

Le dimanche de 8h30 à 12 heures.

Déchèterie de Cussac-Fort-Médoc :

Route de Saint Laurent
lieu dit Bayron – 33460 Cussac-Fort-Médoc

Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre

du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

le dimanche de 8h30 à 12h

Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars

du lundi au vendredi de 13h30 à 17h

le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

le dimanche de 8h30 à 12h

Pour tout renseignement :

Service Environnement
05 57 88 93 93
environnement@medoc-estuaire.fr

ou connectez-vous sur :
www.cc-medoc-estuaire.fr



Siège Social : 33460 MARGAUX
Administration : 33460 ARSAC
Tél. : 05 57 88 08 08
Fax : 05 57 88 90 64

NEWTON R.C. Bx B 300 988 342. Imprimé en France 03 2011. Imprimé sur papier certifié FSC, label garantissant une gestion durable des forêts.

PROFESSIONNELS : Déchèteries mode d'emploi

Envie d'informations

LE PASS'PRO D'ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

ARCINS
ARSAC
CANTENAC
CUSSAC-FORT-MÉDOC
LABARDE
LAMARQUE
LUDON-MÉDOC
MACAU
MARGAUX
LE PIAN-MÉDOC
SOUSSANS



1 Procurez-vous le Pass'Pro…

Achetez votre Pass'Pro (carte pré-payée de 5 dépôts) à la Communauté de Communes Médoc Estuaire ou à la Mairie de Cussac-Fort-Médoc sur présentation d'un justificatif de domiciliation de votre entreprise.

CdC Médoc Estuaire
26 rue de l'Abbé Frémont
33460 Arsac
Tél. : 05 57 88 08 08

Mairie de Cussac-Fort-Médoc
34 Avenue du Haut Médoc
33460 Cussac-Fort-Médoc
Tél. : 05 57 88 85 00

Gravats, déchets spéciaux, bois, encombrants, déchets verts

15 € le dépôt

véhicules autorisés : PTAC<3,5T **normalement chargés**

Ferraille, carton et verre

Dépôt gratuit





2 … présentez le au gardien !

À chaque dépôt, présentez votre Pass'Pro au gardien qui :

- vérifiera la présence de l'autocollant d'accès sur le pare-brise de votre véhicule,
- poinçonnera votre Pass'Pro, et vous donnera les consignes à respecter.



3 Déposez vos déchets…

Attention, vos déchets doivent impérativement être ***triés*** avant d'être ***déposés*** dans les bennes appropriées à chaque catégorie.

4 Pensez à laisser le quai propre en repartant !



Particuliers et professionnels

les Déchèteries sont en priorité réservées aux particuliers de la CdC. Le gardien peut refuser temporairement l'accès aux professionnels en fonction des quantités à déposer et de la capacité d'accueil des bennes.

Les déchets interdits

Pneus, amiante, bouteilles de gaz, déchets dangereux ou à risques infectieux.